

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le lundi 29 septembre 2025 à 19h00

(Salle du Conseil Municipal – 2 Rue du Signal)

ORDRE DU JOUR

Présentation de la synthèse de la qualité des comptes.

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu de la séance du 3 juin 2025.
3. Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
4. **Vie associative** : Approbation d'une subvention exceptionnelle à l'Association des chasseurs.
5. **Jeunesse** : Modification du règlement intérieur du service périscolaire.
6. **Jeunesse** : Modification du règlement intérieur de l'accueil de loisirs.
7. **Développement durable** : Approbation de l'octroi d'une aide pour l'achat de récupérateur d'eau.
8. **Police municipale** : Approbation d'une convention de fourrière avec la SPA.
9. **Administration générale** : Approbation des marchés de travaux pour le réaménagement de la MSL.
10. **Administration générale** : Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes entre les Communes de Brindas, Messimy et Yzeron pour l'achat de produits et de fournitures d'entretien.
11. **Intercommunalité** : Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la CCVL et plusieurs communes membres pour l'achat de fournitures administratives.
12. **Ressources humaines** : Approbation d'une convention de disponibilité d'un sapeur-pompier volontaire avec le SDMIS du Rhône.
13. **Ressources Humaines** : Modification du temps de travail d'un emploi d'ATSEM.
14. **Ressources Humaines** : Création d'emplois occasionnels.
15. **Urbanisme** : Avis de la commune concernant une demande d'autorisation environnementale présentée par la société Metall Partners de Brindas.

16. Questions diverses

Présentation du rapport d'activités du Sipag - année 2024

Le Maire

Marie-Agnès BERGER



Affiché le 24. 09. 2025